



Mise sous tutelle : qu'est-ce que cela entraîne ?

Par **Moujick**, le **23/04/2013** à **16:11**

Bonjour, rnj'ai, j'avais l'intention de mettre mon frère sous tutelle pour protéger mes neveux (mineurs). Mais en lisant ce qui s'y rapporte sur ce forum, je ne sais plus trop. rnQuelles sont les personnes choisies pour assurer des tutelles ? Ont-elles fait du droit ? Comment sont-elles rémunérées ? Sont-elles suivies un minimum pour qu'il n'y ait pas d'abus ? rnMerci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.